

# Pour un marché du travail libéralisé

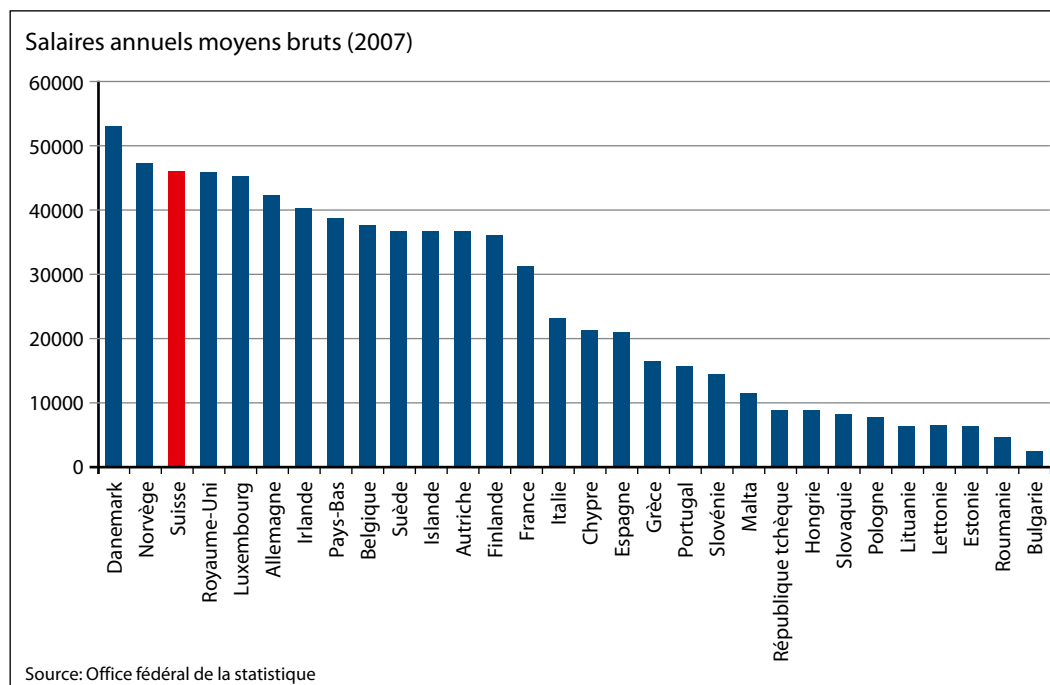
Un marché du travail libéral est le meilleur garant de la sécurité de l'emploi et des salaires élevés. Contrairement à ce qu'affirment les syndicats et la gauche, qui souhaitent imposer des salaires minimum et limiter le travail temporaire.

Le marché du travail suisse se porte bien. Plusieurs études scientifiques, comme les travaux du professeur Thomas Straubhaar de l'Université de Hambourg<sup>1</sup>, décrivent le marché du travail suisse comme un «modèle de succès». La comparaison des taux de chômage européens est frappante. Seulement 4,1 pour cent des 15 à 64 ans sont sans emploi en Suisse. La même population en Europe compte plus du double de chômeurs (8,7 pour cent). Mais notre marché du travail se distingue aussi par ses rémunérations. Les salaires suisses sont les plus hauts d'Europe, après le Danemark et la Norvège (voir le graphique ci-contre). A noter que les impôts et cotisations sociales sont très modérés en comparaison européenne. Les Suisses y consacrent en moyenne 22 pour cent de leur salaire. Dans la plupart des pays de l'UE, ces cotisations varient entre 25 et 40 pour cent.

Ces impôts et cotisations sociales bas incitent les individus à travailler, au contraire d'un système dans lequel près de la moitié du gain doit être reversé. Pour les entreprises, cette attractivité fiscale les incite à créer des emplois. Les charges salariales accessoires d'une entreprise suisse sont en moyenne de 11 pour cent. Alors que la majorité des pays de l'UE doivent s'acquitter de redevances de deux, voire trois fois ce taux.

Le contexte légal de la Suisse est également un avantage concurrentiel. La liberté contractuelle, qui prévoit la liberté de résiliation, avec ses exceptions prévues par le Code des obligations (CO) laisse une grande marge de manœuvre aux entreprises, une situation unique en Europe.

La Suisse vit en revanche sous le régime des conventions collectives de travail décentralisées. Celles-ci sont adaptées à la situation des branches, professions ou régions et sont rédigées par les intéressés directs: employeurs et salariés. Ces règles sont donc le fruit d'un



Source: Office fédéral de la statistique

compromis, accepté par les deux camps. Le résultat est un système libéral et flexible.

## La peur de la flexibilisation

Mais la relative grande liberté d'action qu'offre le marché du travail suisse suscite aussi des peurs. Un exemple: le travail temporaire ou intérimaire est très souvent dénoncé par les syndicats. L'Union syndicale suisse (USS) a récemment établi des calculs pour «prouver» que le travail temporaire a tendance à diminuer les possibilités d'emplois fixes. Mais ces calculs sont à prendre avec des gants. La relativement faible représentativité des données utilisées ne permet pas de tirer de conclusions définitives.

Mais le vrai contre-argument des thèses de la gauche est économique. Dans un environnement économique de plus en plus global (notamment à cause de la libre circulation des personnes), la concurrence a tendance à augmenter. Dans ces conditions, les entreprises passent en mode de production «just-in-time» pour limiter les frais fixes. Dans ce sens, le travail intérimaire répond à un vrai besoin. Raison pour laquelle il a enregistré une forte croissance, soit près de 70 pour cent pendant ces dix dernières années. La baisse de cette courbe ascendante liée à la crise de 2009 a été quasiment compensée en 2010 déjà.

La tendance des entreprises à assouplir leurs effectifs est donc bien réelle. N'en déplaisent aux syndicats. Mais la vraie question est la suivante: quels auraient été les effets sur l'emploi en Suisse, sans le travail temporaire? Comme les entreprises doivent réduire leurs coûts fixes, il y a fort à parier que les emplois fixes auraient diminué drastiquement. Sans parler des entreprises contraintes de déposer le bilan. L'alternative aux emplois temporaires serait donc la suppression pure et simple de postes à durée indéterminée!

Une récente étude de l'association européenne des services de l'emploi Eurociett<sup>2</sup> ne dit rien d'autre. Selon ses conclusions, le travail intérimaire a permis de créer de nouveaux emplois sans effets négatifs sur l'emploi fixe. Nous en voulons pour preuve le fait que le chômage en Suisse a nettement reculé depuis la crise de 2008/2009. Si, comme le craignent les syndicats, on avait assisté à un large transfert des emplois fixes vers les temporaires, le taux de chômage n'aurait pas changé.

Myra Fischer-Rosinger



### L'auteure

Myra Fischer-Rosinger est la Vice-directrice de swissstaffing

<sup>1</sup> Straubhaar, Thomas; Werner, Heinz (2003): Arbeitsmarkt Schweiz – ein Erfolgsmodell? Dans: Mitteilungen aus der Arbeitsmarkt- und Berufsforschung, Jg. 36, cahier 1, p. 60-76.

<sup>2</sup> Eurociett (2007). More work opportunities for more people. Unlocking the private employment agency industry's contribution to a better functioning labour market. [www.eurociett.eu/www.swissstaffing.ch](http://www.eurociett.eu/www.swissstaffing.ch)